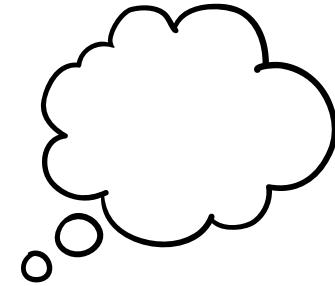




Wallonie
mobilité infrastructures
SPW

Séance
d'information
mars 2023



Phase de conception des projets

Conception des projets

Séance
d'information
mars 2023

Les projets doivent respecter les normes en vigueur

Technique

Matériaux

Structure de voirie

Sécurité routière

Epaisseur

Portance

Largeur des aménagements

Excavation des terres

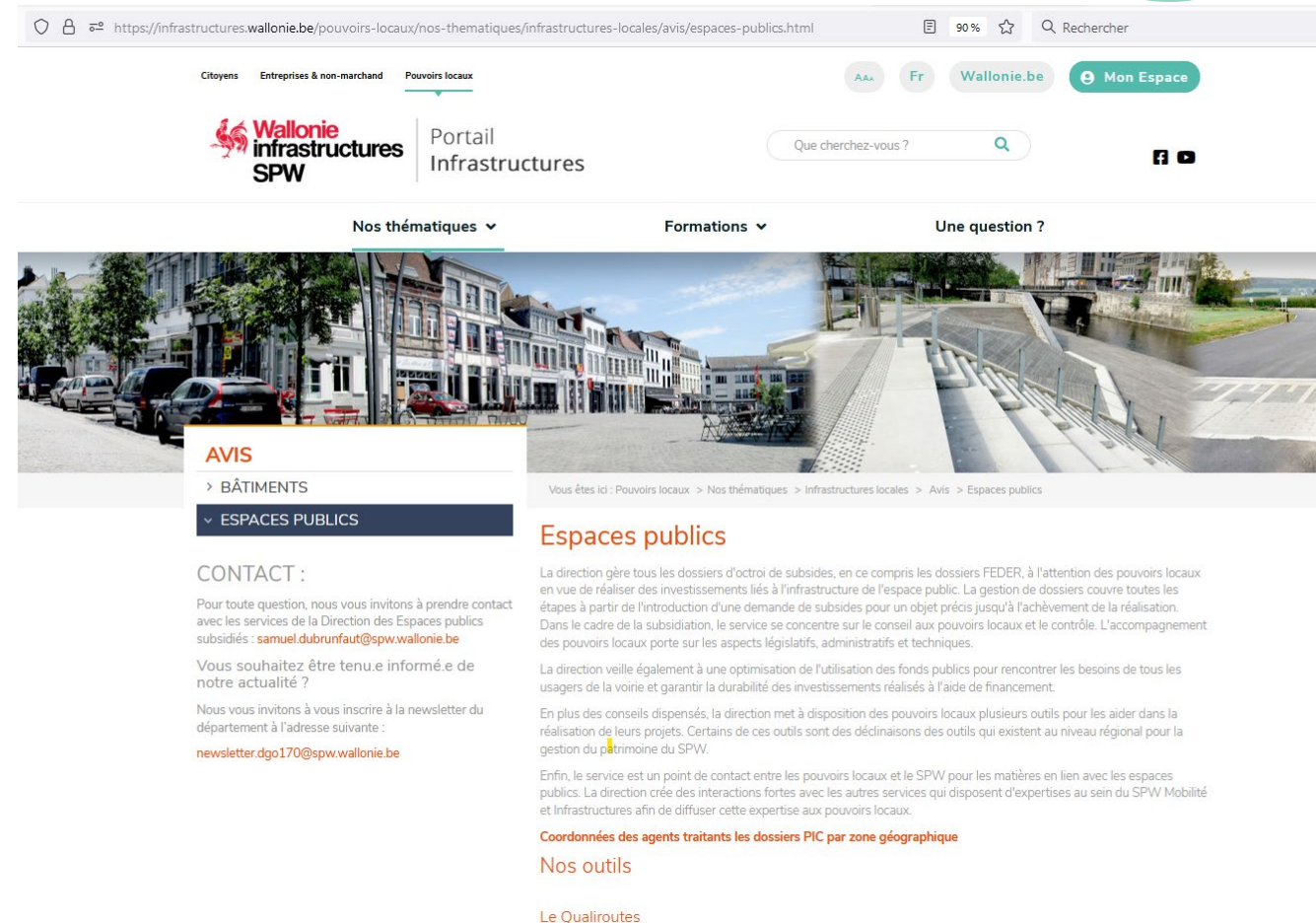
Outils à disposition

Séance
d'information
mars 2023

1

Modèles mis à disposition des communes sur le Portail Infrastructures

<https://infrastructures.wallonie.be/pouvoirs-locaux/nos-thematiques/infrastructures-locales/avis/espaces-publics.html>



The screenshot shows the website <https://infrastructures.wallonie.be/pouvoirs-locaux/nos-thematiques/infrastructures-locales/avis/espaces-publics.html>. The page is titled 'Portail Infrastructures' and features a navigation bar with 'Citoyens', 'Entreprises & non-marchand', and 'Pouvoirs locaux'. The main content area is divided into 'Nos thématiques', 'Formations', and 'Une question?'. The 'Espaces publics' section is highlighted, showing a list of 'AVIS' (BÂTIMENTS, ESPACES PUBLICS) and a 'CONTACT' section. The 'CONTACT' section includes a form for submitting questions and a newsletter subscription link. The 'Espaces publics' section also contains a detailed description of the service and a list of 'Nos outils' (Le Qualiroutes).

Les modèles de CSC

Dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'investissement communaux, un groupe de travail reprenant des représentants du SPW ('Mobilité et Infrastructures' et 'Intérieur'), de la CCW, de l'ARDIC, de la SPGE, des OAA, de la FWEV et de l'UVCW a été constitué. Ce groupe de travail a élaboré deux modèles de documents qui vous sont proposés pour faciliter la rédaction de CSC:

- **le modèle de CSC pour la désignation d'auteur de projets**
- **modèle de CSC pour la réalisation de travaux d'entretien de voiries**

Modèle d'accord-cadre

Dans le cadre de l'application de l'arrêté du Gouvernement wallon du 5 juillet 2018 relatif à la gestion et à la traçabilité des terres (dénommé AGW Terres), un modèle d'accord-cadre a été élaboré afin que les communes puissent désigner un prestataire de services ayant pour mission la réalisation, les prélèvements et les analyses de sols et de terres, en vue de la réalisation, suivant la réglementation, du rapport de qualité des terres (RQT) à présenter pour validation à l'autorité compétente chargée de la certification du contrôle de la qualité et du suivi de la gestion des terres:

- **modèle d'ACCORD-CADRE relatif à la désignation d'un prestataire de services pour le prélèvement et l'analyse des terres**

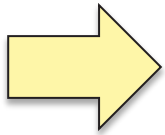
Outils à disposition

2 Le Centre de Recherches routières – CRR

<https://brrc.be/fr>



= Institut de recherche privé d'utilité publique



Mission: **promouvoir le progrès technique en construction routière**

Activités du CRR en quatre axes:

- a) recherche et innovation
- b) assistance
- c) formation
- d) expertise

Outils à disposition

Séance
d'information
mars 2023

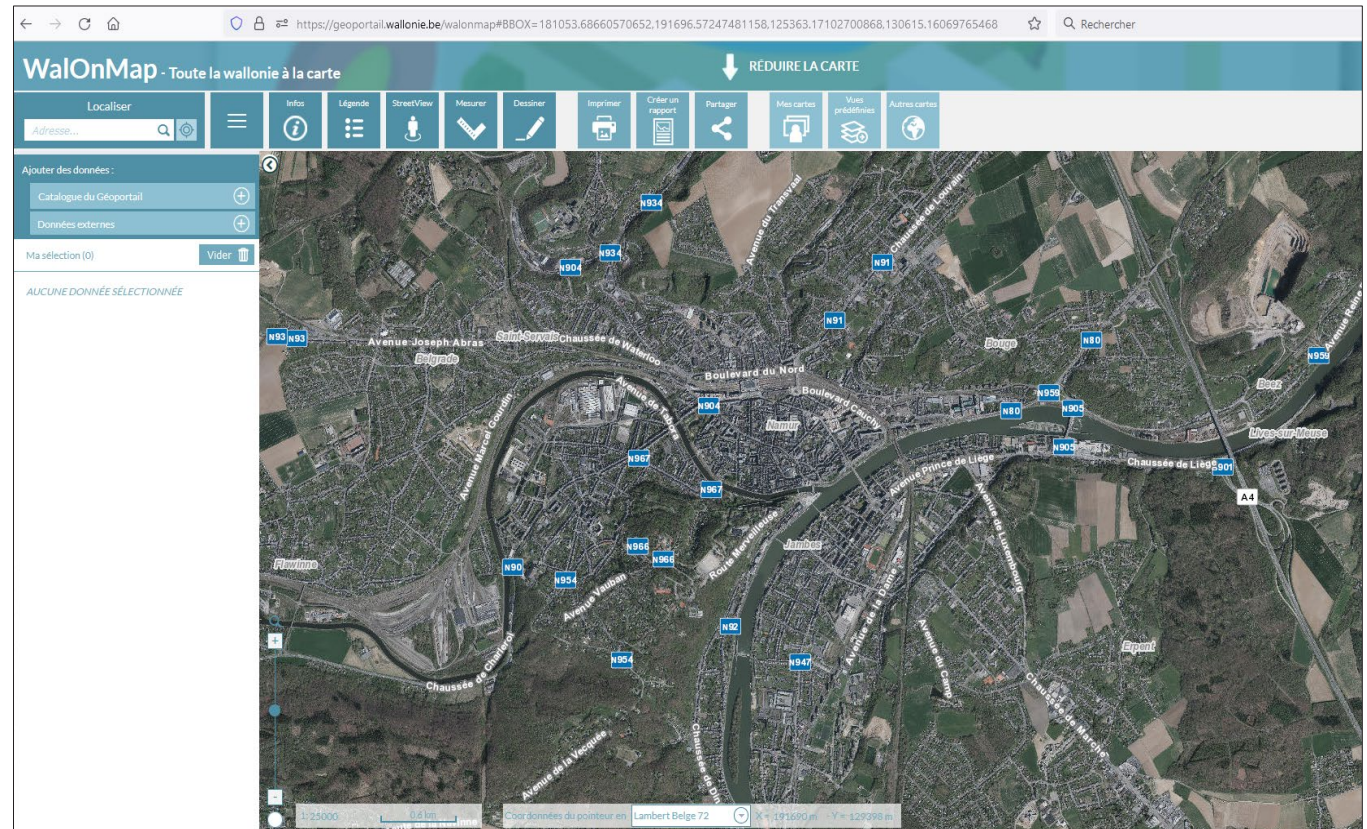
3

Le portail cartographique de la Région wallonne

<https://geoportail.wallonie.be/>



- Les arrêts et lignes de bus
- Le schéma directeur cyclable (SDC)
- RAVeL et véloroutes
- Banque de données de l'état des sols (BDES)
- ...



Outils à disposition

4

La sécurothèque

<https://securotheque.wallonie.be/home.html>



= LA référence au niveau de la Région wallonne pour tous les aménagements de voirie

Les fiches reprennent:

- des définitions
- le cadre légal
- des conseils et recommandations
- de nombreuses illustrations (photos, schémas ...)

Séurothèque: dossiers thématiques

Séance
d'information
mars 2023

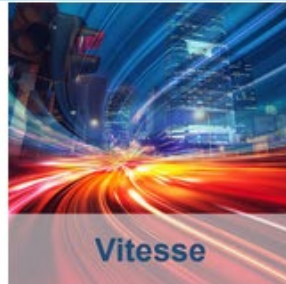
USAGERS



PROCESSUS



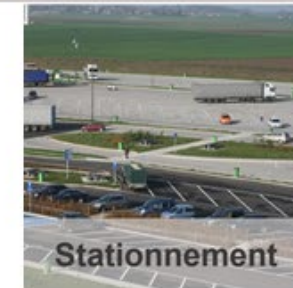
PRINCIPES GENERAUX



Marques routières à venir

SIGNALISATION

AMENAGEMENTS



Sécurothèque: dossier thématique "cyclistes"

Séance
d'information
mars 2023

Grands principes d'aménagements

Aménagements favorables aux cyclistes

Points d'attention

- ⇒ Quel aménagement cyclable choisir ?
- ⇒ Matrice de la sécurité routière pour les aménagements cyclables

Mixité

- ⇒ Rue cyclable
- ⇒ Bande Cyclable Suggérée (BCS)
- ⇒ F99c - Les chemins réservés en milieu agricoles

Séparation visuelle

- ⇒ Piste cyclable marquée (PCM)
- ⇒ La chaussée à voie centrale **NEW !**

Séparation physique

- ⇒ Aménagements cyclables séparés
- ⇒ Chemins réservés en milieu urbain et péri urbain

Aménagements

- ⇒ Dimensions des aménagements cyclables
- ⇒ Continuité des aménagements cyclables en carrefour
- ⇒ Continuité des aménagements cyclables hors carrefour
- ⇒ Carrefours entre le RAVeL et le réseau routier motorisé
- ⇒ Couleur dans les aménagements cyclables
- ⇒ Stationnement en et hors voirie
- ⇒ Panneaux de signalisation directionnelle cyclable
- ⇒ Accessibilité des traversées cyclo-piétonnes **NEW !**

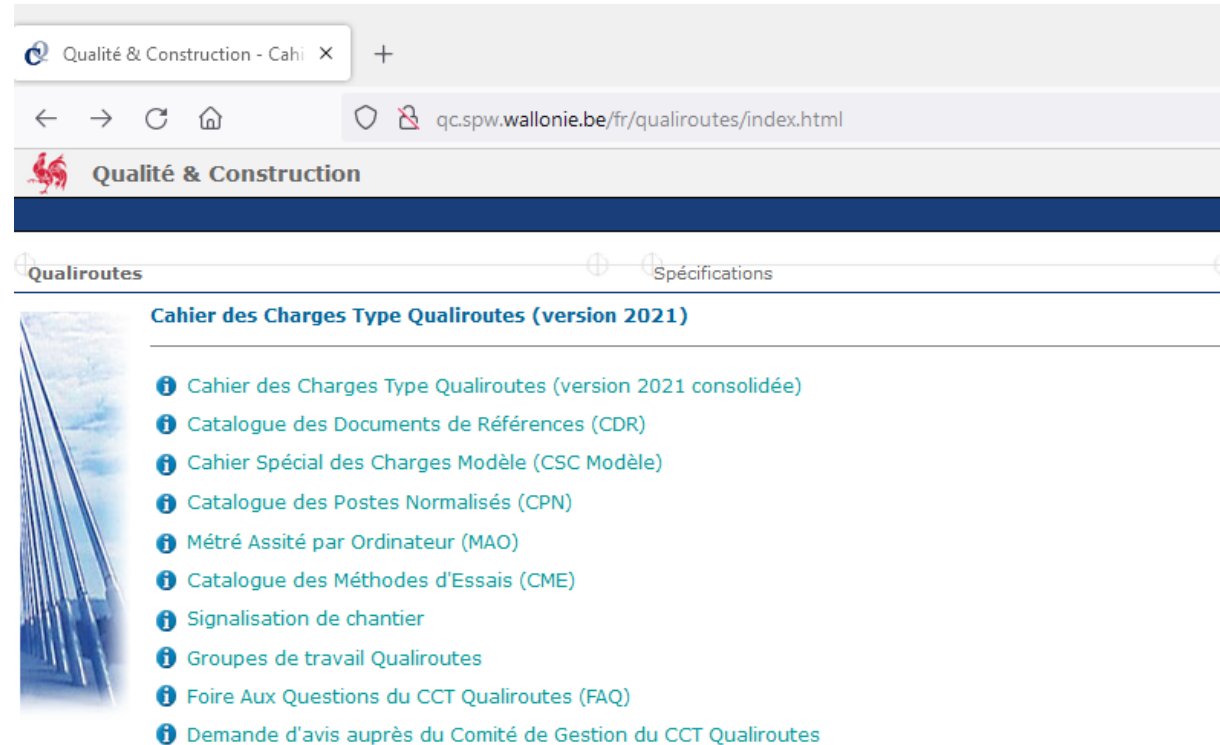
Outils à disposition

5

Site du Qualiroutes

Un guide de choix et de conception pour les voiries avec un revêtement en enrobés bitumineux

Qualité & Construction -
Cahier des Charges-Type
Qualiroutes (wallonie.be)



Mementos techniques

Séance
d'information
mars 2023

Qualité & Construction - Cahier X +

← → ↻ 🏠 🛡️ qc.spw.wallonie.be/fr/qualiroutes/index.html 90 % ☆ 🔍 Rechercher ☆ 📧 Chercher Recherche avancée

 **Qualité & Construction**

Portail Wallonie | Accueil - Plan du site - Contact

Qualiroutes Spécifications Certifications DESG

Mementos techniques Qualiroutes

Les mementos sont présentés au format A4 et pour certains aux formats A4 et triptyque.

N°	Intitulé	Version	Responsable	R	O	J	V	B
Réglementation								
0.11	Produits de construction - Marquage CE (réglementaire)	Décembre 2020	SPW MI DESG					
0.12	Produits de construction - Certification volontaire	Janvier 2021	SPW MI DESG					
0.13	Produits de construction - Réception technique préalable	Décembre 2020	SPW MI DESG					
0.14	Analyse et suivi d'un Plan d'Assurance Qualité	Décembre 2020	SPW MI DESG					
Routes								
2.31	Enrobés bitumineux - Choix et conception	Décembre 2020	SPW MI DTR					
2.32	Enrobés bitumineux - Contrôle Triptyque	Avril 2021	SPW MI DTR					
2.41	Produits de marquages routiers Triptyque	Décembre 2020	SPW MI DTR					
2.42	Signalisation verticale Triptyque	Juin 2022	SPW MI DTR					
2.51	Dispositifs de retenue routiers	Janvier 2021	SPW MI DTR					
2.52	Ecrans et parement antibruit	Décembre 2020	SPW MI DEHE					
Matériaux constitutifs								
4.03	Les ciments belges: spécifications et certification	Juin 2013	FEBELCEM					
4.21	Contrôle du béton prêt à l'emploi Triptyque	Décembre 2020	SPW MI DMS					
4.22	Enrobage des armatures Triptyque	Décembre 2020	SPW MI DMS					



Conception et choix: enrobés bitumineux

Séance
d'information
mars 2023

1. Réseau I

Trafic lourd – autoroute

1.1. Fondations

GB-20-1 ou GB-14-1

1.2. Couches de base

AC-20base3-2 ou AC-14base3-2
EME-14base-8

1.3. Couches de liaison

AC-20base3-2 ou AC-14base3-2

1.4. Couches de roulement

SMA 14-2
SMA-10-2
SMA-6,3-2

} * ⇒ Bitume PMB 45/80-65

* Dans le cas d'un raclage-pose d'une couche d'usure de x cm, il est recommandé de racler x+1 cm et reposer en x+1 cm

2. Réseau II

Trafic > 250 poids lourds par jour

2.1. Fondations

GB-20-1 ou GB-14-1
Empierrements

2.2. Couches de base

AC-20base3-2 ou AC-14base3-2
AC-20base3-1 ou AC-14base3-1 (réseau IIb)

2.3. Couches de liaison

AC-20base3-2 ou AC-14base3-2
AC-20base3-1 ou AC-14base3-1 (réseau IIb)

2.4. Couches de roulement

SMA-14-2, SMA-10-2 ou SMA-6,3-2
AC-14surf1-2
SMA-14-1, SMA-10-1 ou SMA-6,3-1 (réseau IIb)
AC-14surf1-1 (réseau IIb)

3. Réseau III

Trafic < 250 poids lourds par jour

3.1. Fondations

Empierrements

3.2. Couches de base et de liaison

AC-20base3-1 ou AC-14base3-1

3.3. Couches de roulement

AC-14surf1-1 ou AC-10surf4-1 ou
AC-6,3surf4-1

Cas où la commune n'est pas propriétaire

Séance
d'information
mars 2023

- 1) Prendre contact préalablement avec le propriétaire (privé, SNCB, Infrabel, SPW ...)
- 2) Se conformer aux règles du propriétaire et à ses procédures
- 3) Signer une convention entre les parties

Dossier subsidié

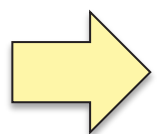
Condition: affectation des investissements conforme à une des destinations ou usages qui y sont prévus pendant **au moins 15 ans** à partir de la réception provisoire des travaux

En cas de non respect:

- récupération de la part de la subvention se rapportant à ces investissements
- montant du remboursement calculé au prorata des années durant lesquelles l'affectation n'a pas été respectée

Projet sur voirie régionale

Séance
d'information
mars 2023



Audits de sécurité des infrastructures routières

Objectif: *s'assurer que la sécurité routière pour l'ensemble des usagers soit prise en compte à différents stades d'un projet routier.*

Projet sur voirie régionale

Dans quel cas?

Pour tout projet d'infrastructure, sur le réseau routier régional, nécessitant un permis d'urbanisme ou ayant une incidence sur le trafic et la sécurité, que le demandeur soit un organisme public ou privé

⚠ Travaux d'entretien non soumis aux procédures d'audit

Par qui?

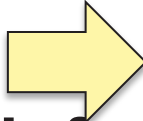
Un auditeur agréé indépendant du projet désigné par le gestionnaire de la voirie

Projet sur voirie régionale

À quel stade?

- Durant l'étude du projet
- Pendant le chantier
- Après le chantier

*En fonction du **type de procédure défini***

Pour plus d'informations  fiche 9 de la sécurothèque intitulée
"Audits de sécurité des infrastructures routières"



Wallonie mobilité infrastructures SPW

Séance
d'information
mars 2023

Direction des déplacements doux et de la sécurité des aménagement de voiries

À votre service pour une route plus sûre pour l'ensemble des usagers

Séance
d'information
mars 2023

Accompagnement et expertise auprès des gestionnaires régionaux et communaux pour prise en compte optimale et sécuritaire des différents usagers

RAVEL et
itinéraires
cyclables
régionaux et
internationaux

DE sur la
gestion de la
sécurité des
infrastructures
routières

Tutelle
sur RC
→ avis
préalable

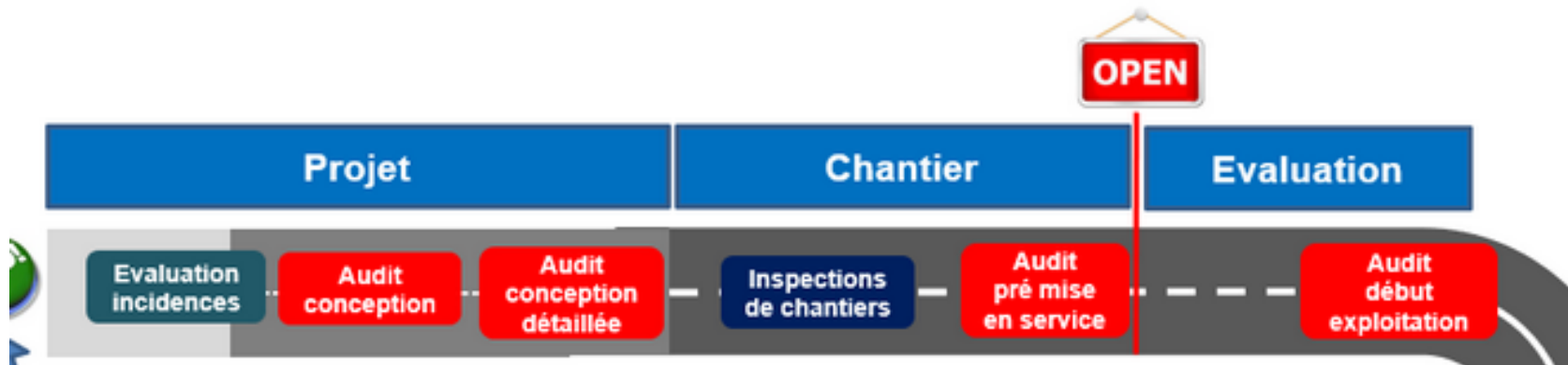
Monitoring
accidentologie
(AWSR)

Formation et
vulgarisation

Projets sur RN → soumis à DE

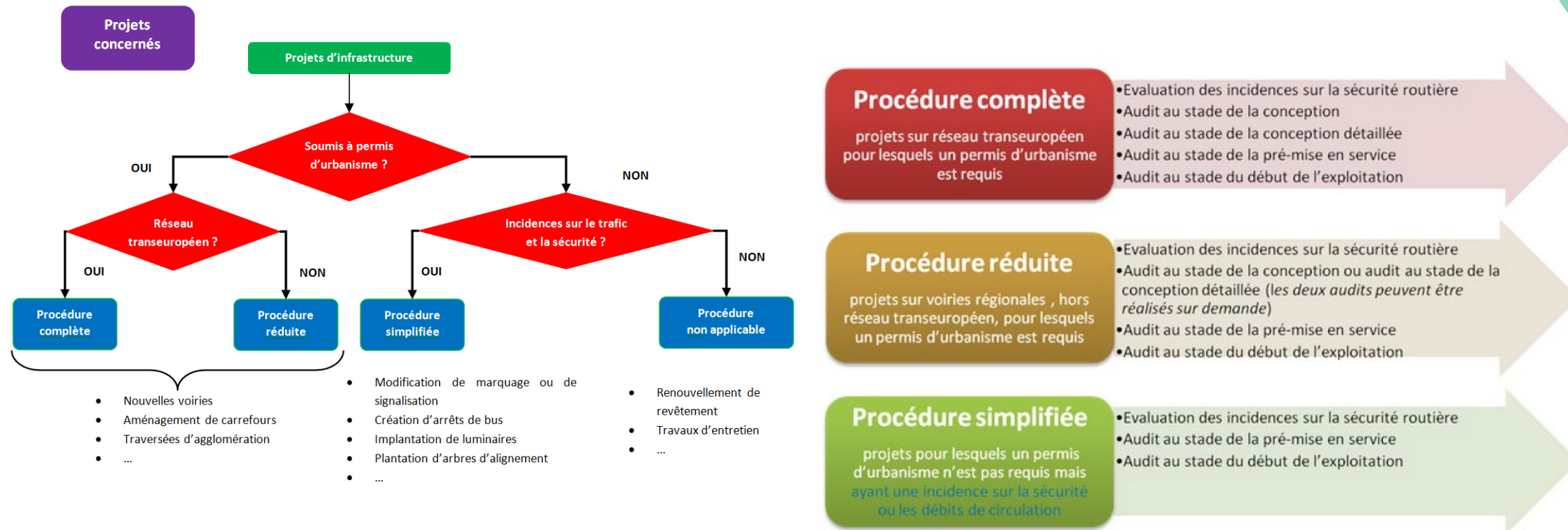
Séance
d'information
mars 2023

- Référence : <https://securotheque.wallonie.be/dossiers-thematiques/dossier-thematique-directive-europeenne>



- *Auditeurs Sécurité routière agréés → DDDSAV*

Projets sur RN → soumis à DE



Si projet avec connexion au RAVeL et/ou sur itinéraires cyclables régionaux et internationaux, veiller à l'intégration dans la signalisation de police et/ou directionnelle existante

Avis préalable sur RC

- DDDSAV / Cellule conseil aux communes / Conseillers en sécurité des aménagements de voirie
- Priorité → conseils et expertise sur vos projets **dès la phase de conception**
- Avis préalable sur RC
 - 😊 Si analyse préalable des plans finalisés (avec signalisation) → équivaut à avis sur RC (sera précisé dans avis rendu)
 - 😞 Sinon → à demander une fois le projet exécuté (visite terrain)
- Point de contact → notre direction via adresse générique avis-rc-communes@spw.wallonie.be



La Sécurothèque

Séance
d'information
mars 2023

- Cible : gestionnaires de voiries et professionnels de la sécurité routière
- Documentation sur les moyens à mettre en œuvre pour sécuriser les aménagements routiers existants ou en projet
- <https://securotheque.wallonie.be>



La Séкуроthèque

Séance
d'information
mars 2023

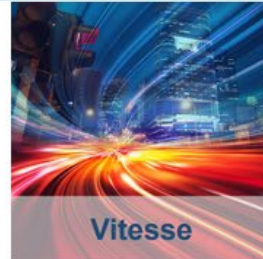
USAGERS



PROCESSUS



PRINCIPES GÉNÉRAUX



SIGNALISATION

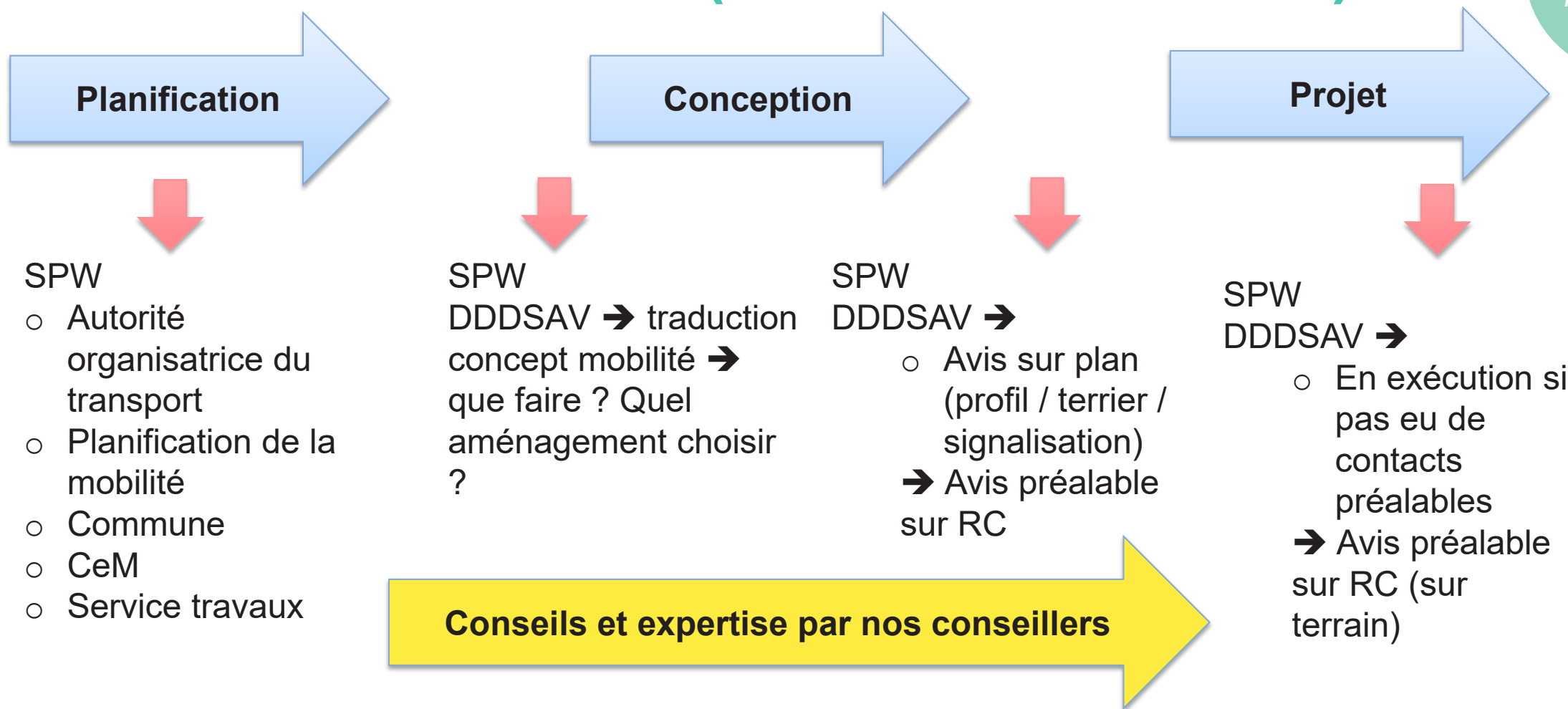


AMÉNAGEMENTS



En résumé (voirie communale)

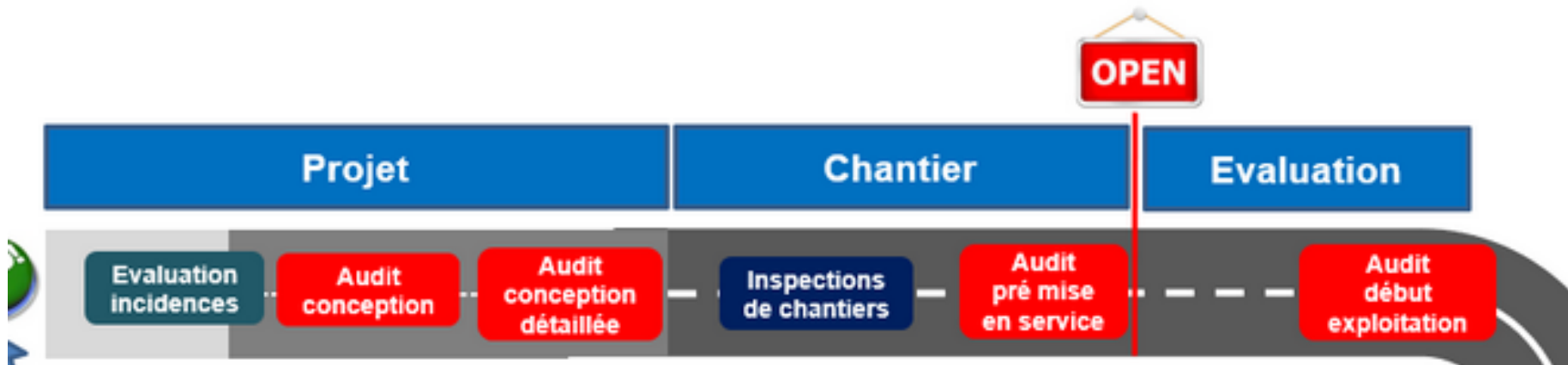
Séance
d'information
mars 2023



En résumé sur RN et RAVeL

Séance
d'information
mars 2023

Interlocuteur : la Direction des routes concernée
Conseils et expertise par les conseillers de la DDDSAV



SPW

- Direction des routes
→ CPSR
→ Choix concerté
quant à
l'aménagement avec
rédaction d'un POC

Différents audits →

SPW

- Direction des routes
- DDDSAV → Auditeur agréé
→ Audit de sécurité routière avec remarques dont le suivi
est assuré par le gestionnaire → projet à adapter en
conséquence